

Envoi : 10/07/2017

Réception par le Préfet : 10/07/2017

Publication : 13/07/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-7-7-1

Séance du vendredi 7 juillet 2017

**FONDS DEPARTEMENTAL POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
NATIONALES OU INTERNATIONALES SE DEROLANT DANS LE HAUT-RHIN**

**ORGANISATION DU 12EME RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DE CORS DES
ALPES PAR
LA SOCIETE DE MUSIQUE DE RANSPACH - CORS DE LA HAUTE-THUR**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mmes SCHMIDIGER, VALLAT, MM. VOGT, WITH.

ABSENT : M. TRIMAILLE

EXCUSES :

M. BIHL, Mmes GROFF, JENN.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD 2017—2-12-2 du 17 mars 2017 relative aux moyens des directions fonctionnelles de l'administration générale (hors ressources humaines, finances, valorisation du patrimoine immobilier et de la logistique),

VU l'avis favorable de la 7^{ème} Commission réunion le 12 mai 2017,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue et autorise le versement en une seule fois d'une subvention de 1 000 € à la Société de Musique de Ranspach – Cors de la Haute-Thur pour l'organisation du 12^{ème} Rassemblement International de Cors des Alpes les 16 et 17 septembre 2017 sur le site du Parc de Wesserling.
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne du Budget départemental 2017, sur le Programme J718, Imputation 65-021-6574-3277-029.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité